

TRANSFERT DOSSIER

Sanitaire

Demandeurs et Receveurs

Mise à jour : 05/06/2026



Objectif : Transférer le dossier VT vers l'établissement de destination du patient



Prérequis : Disposer de l'habilitation Prescripteur, équipe soignante ou gestionnaire administratif et social

LES ÉTAPES

1 Accéder au TDB

- Cliquer sur le dossier concerné pour l'ouvrir
- Dans « Actions sur le dossier » cliquez sur « Transfert Patient »

Actions sur le dossier

➔ Transfert Patient

2 Compléter les informations :

- Indiquer le domaine : s'il s'agit d'un établissement Sanitaire ou Médico-Social
- Entrer le nom de l'établissement et l'unité sur laquelle le dossier doit être transféré
- Cliquer sur « Confirmer »



Attention, il n'est pas possible de transférer un dossier d'une unité MCO vers une unité SMR/HAD/USP.

Conclusion

Ainsi, le dossier n'apparaît plus sur le Tableau de Bord et la nouvelle unité référente pourra actualiser et gérer le dossier.



Si par la suite vous devez récupérer la gestion du dossier, il faudra que celui-ci vous soit retransféré.

Besoin d'aide ?



Contactez le support régional en cliquant ici →

[Assistance](#)